

**1 – IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / PREPARATION ET DE LA SOCIETE**

**Désignation :** **OLIPLANT Mn 32 S**  
SULFATE DE MANGANESE MONOHYDRATE

**Utilisation :** Engrais

**Identification de la société :** PLANTIN  
84350 COURTHEZON France  
e-mail : plantin@plantin.fr

**Appel d'urgence :** Tel : 04.90.70.20.03

**2 - IDENTIFICATION DES DANGERS**

**Préparation / substance :** Substance

Cette préparation est classée comme dangereuse au sens des arrêtés du 20 avril 1994 modifié et du 9 novembre 2004.

Nocif : risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par inhalation et par ingestion.

Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

**3 – COMPOSITION – INFORMATION SUR LES COMPOSANTS**

**Informations sur les composants classés dangereux :**

**Nom chimique :** Sulfate de manganèse monohydrate  $MnSO_4, H_2O$   
**N° CAS :** 7785-87-7  
**N° EINECS :** 232-089-9  
**Concentration :** >98 %  
**Symbole(s) / Phrases de risques** Xn, N R48/20/22 -51/53

**4 - PREMIERS SECOURS**

**Symptômes et effets :** Peut causer une irritation des voies respiratoires et d'autres membranes muqueuses. L'exposition peut provoquer toux, sécrétions des muqueuses, essoufflement.

**Premiers secours :**

**Généralités :** En cas de doute, ou si les symptômes persistent, consulter un médecin.

**Inhalation :** Amener la victime à l'air libre.

**Peau :** Rincer immédiatement et abondamment à l'eau savonneuse. Ne pas utiliser de substances neutralisantes (produits chimiques).

**Yeux :** Rincer complètement avec beaucoup d'eau. Les paupières doivent être écartées du globe oculaire pour assurer un rinçage complet. Consulter un médecin si une irritation apparaît.

**Ingestion :** Rincer la bouche, ne pas faire vomir. Consulter un médecin.  
En cas d'ingestion massive, emmener à l'hôpital.

## **5 - MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

<b>Classe d'inflamabilité :</b>	Non inflammable.
<b>Moyens d'extinction approprié :</b>	Tous. Adapter les agents d'extinction à l'environnement.
<b>Produit d'extinction inapproprié :</b>	Aucun connu.
<b>Produits de décomposition /combustion dangereux :</b>	Dioxyde de soufre.
<b>Equipement de protection :</b>	Utiliser du matériel respiratoire autonome.
<b>Procédures spéciales :</b>	Prévoir des moyens suffisants de rétention de l'eau ayant servi à éteindre l'incendie. L'eau utilisée pour éteindre l'incendie ne doit pas atteindre les égouts, le sous-sol, ni les cours d'eau.

## **6 - MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE**

<b>Précautions individuelles :</b>	Pour la protection du personnel, voir la rubrique 8.
<b>Précautions pour l'environnement :</b>	Tenir le public éloigné de la zone dangereuse. Eviter toute formation de poussière. En cas de risque de production excessive de poussière, pulvériser de l'eau. Eviter l'écoulement dans le milieu naturel.
<b>Méthodes de nettoyage :</b>	Recueillir le maximum de produit dans un récipient propre pour réutiliser (de préférence) ou éliminer. Laver à grande eau le sol ou les objets souillés par ce produit. Laver les vêtements avant réutilisation.

## **7 - MANIPULATION ET STOCKAGE**

<b>Manipulation :</b>	Eviter la production de poussière.
<b>Conditions de stockage :</b>	Conserver le récipient bien fermé et à l'abri de l'humidité.
<b>Autres informations :</b>	Aucune.

## **8 - CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE**

<b>Limites d'exposition professionnelle :</b>	VLE : 0.2 mg Mn / m <sup>3</sup> , Allemagne : 1 mg Mn / m <sup>3</sup> , France : 5 mg Mn / m <sup>3</sup> OSHA
<b>Contrôle de l'exposition Professionnelle:</b>	
<b>Respiratoire :</b>	En cas de formation de poussière, utiliser un masque à poussière de type P2.
<b>Main :</b>	Porter des gants. Se laver les mains après emploi.
<b>Yeux :</b>	Porter un appareil de protection des yeux / du visage.
<b>Peau et corps :</b>	Les précautions usuelles de manipulations des produits chimiques doivent être appliquées.

## **9 - PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

<b>Aspect :</b>	Poudre
<b>Couleur :</b>	Rose
<b>Odeur :</b>	Inodore
<b>Point de fusion :</b>	Environ 117°C
<b>Point/intervalle d'ébullition :</b>	Environ 850°C
<b>Pression de vapeur :</b>	1013 hPa (20°C)
<b>Densité relative :</b>	Env. 1100 kg/m <sup>3</sup>
<b>Point d'éclair :</b>	Non pertinent
<b>Température d'inflammabilité :</b>	Non déterminé
<b>Propriétés comburantes :</b>	Non pertinent
<b>Solubilité dans l'eau :</b>	39.3 g/l à 20°C
<b>Solubilité dans d'autres solvants :</b>	Non déterminé
<b>Coefficient de partage n-octanol/eau :</b>	Non déterminé
<b>pH :</b>	pH env. 7.5 (1 % vol solution)
<b>Viscosité :</b>	Non pertinent
<b>Limites d'explosivité :</b>	Non pertinent
<b>Propriétés d'explosivité :</b>	Non pertinent
<b>Densité relative de la vapeur (air=1) :</b>	Non pertinent
<b>Propriétés d'oxydation :</b>	Non déterminé

## **10 - STABILITE / REACTIVITE**

<b>Stabilité :</b>	Stable dans les conditions de stockage et de manutention recommandées (voir la rubrique 7).
<b>Conditions à éviter :</b>	Toute source de chaleur.
<b>Matériaux à éviter :</b>	Acide fort.
<b>Produits de décomposition dangereux :</b>	Dioxyde de soufre.
<b>Autres informations :</b>	Hygroscopique.

## **11 - INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**

<b>Toxicité orale aiguë :</b>	DL50 > 200 mg/kg
<b>Toxicité aiguë par inhalation :</b>	Irritant pour les voies respiratoires.
<b>Irritation/corrosion aiguë des yeux :</b>	Irritant pour les yeux.
<b>Irritation/corrosion aiguë de la peau :</b>	Irritant pour la peau.
<b>Sensibilisation cutanée aiguë :</b>	Pas de données disponibles.
<b>Mutagenèse :</b>	Pas de données disponibles.
<b>Autres informations :</b>	Ce produit ou ses émissions peuvent affecter le système nerveux, peuvent affecter la grossesse et/ou le développement du fœtus.

## **12 - INFORMATIONS ECOLOGIQUES**

<b>Toxicité aiguë pour les poissons :</b>	CL50 >100 mg/l
<b>Toxicité aiguë pour les daphnies :</b>	Pas de données disponibles.
<b>Toxicité aiguë pour les bactéries :</b>	Pas de données disponibles.
<b>Toxicité aiguë pour les algues :</b>	Pas de données disponibles.
<b>Biodégradabilité :</b>	Pas de données disponibles.
<b>Coefficient de partage ; Log Pow :</b>	Pas de données disponibles.
<b>Autres informations :</b>	Classe WGK (Allemagne) : 1

## **13 – ELIMINATION**

<b>Produit :</b>	Récupérer les déchets en vue de recyclage ou d'une réutilisation. Eliminer dans un site de décharge agréé par l'intermédiaire d'une entreprise agréée pour l'élimination des déchets.
<b>Emballage :</b>	Collecte ADIVALOR.

## **14 - INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

<b>Transport par terre (ADR/RID) :</b>	UN 3077 MATIERE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, 9, III, SOLIDE, NSA Classe 9 (Sulfate de manganèse) Groupe d'emballage III Etiquette 9.
<b>Transport par mer (IMGD) :</b>	UN 3077 MATIERE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, 9, III, SOLIDE, NSA Classe 9 (Sulfate de manganèse) Groupe d'emballage III Polluant marin.
<b>Transport par air (IATA) :</b>	UN 3077 MATIERE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, 9, III, SOLIDE, NSA Classe 9 (Sulfate de manganèse) Groupe d'emballage III.

## **15 - INFORMATIONS REGLEMENTAIRES**

**Description chimique :**

SULFATE DE MANGANESE MONOHYDRATE

**Symbole(s) :**



Xn Nocif



N Dangereux  
pour l'environnement

**Phrases R**

R48/20/22 : Risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par inhalation et par ingestion.

R51/53 : Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

**Phrases S :**

S2 : Conserver hors de portée des enfants.

S22 : Ne pas respirer les poussières.

S61 : Eviter le rejet dans l'environnement ; consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité.

**Dispositions particulières :**

Aucune

## **16 - AUTRES INFORMATIONS**

Les informations contenue dans cette FDS ne concernent que le produit susmentionné et ne sont pas nécessairement valables en cas d'utilisation avec d'autre(s) produit(s). Ces informations sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances pour l'usage décrit dans le paragraphe 1.

Mise à jour du 3/12/2007

Objet de la modification : mise en forme du document